

Lille, le 1^{er} octobre 2026

Mesdames, Messieurs,

Chers attachés stagiaires,

La directrice ou le directeur de votre institut régional d'administration, et la directrice du site de Nanterre, vous accueillent aujourd'hui. Pour ma part, en tant que directrice du Groupe des instituts du service public (G-ISP), je vous accueille également au sein du Groupe, qui rassemble tous les IRA. Vous êtes, à la fois, les derniers élèves de votre IRA et les premiers de votre Institut du service public. Vous faites donc partie d'une promotion qu'on peut qualifier d'historique !

En premier lieu, recevez mes félicitations chaleureuses pour votre réussite aux concours d'entrée de votre IRA. Jamais les concours d'entrée des IRA n'ont été aussi sélectifs que cette année. Vous avez travaillé, vous vous êtes préparés, vous avez réussi. Pour certains d'entre vous, dans la continuité immédiate de vos études ; pour d'autres, internes ou issus du troisième concours, en parallèle à votre travail, ce qui suscite encore plus d'admiration de ma part, pour vos journées doubles.

C'est le début de votre scolarité. Pour nombre d'entre vous, ce jour est aussi le premier de votre vie professionnelle en tant qu'agent public, au service de nos concitoyens.

Le début de votre scolarité : les IRA, les ISP, sont d'abord et avant tout des écoles, des lieux de formation. Sachez profiter de ces mois de formation, ne soyez pas obnubilés par le classement. Vous pouvez m'objecter que c'est facile à dire, pour moi. Et je vous répondrai que oui, c'est facile à dire, mais que j'ai la légitimité pour vous le dire : presque 40 ans après la sortie de ma propre école de formation initiale, je sais par expérience, qu'une carrière n'est pas un sprint. C'est un marathon. Et que le classement de sortie ne préjuge en rien de votre carrière. Il ne déterminera, dans quelques mois, que votre première affectation, même si je comprends que pour certaines et certains d'entre vous, la contrainte géographique est pesante.

J'insiste : votre scolarité à l'IRA-ISP est un temps précieux pour vous. Il faut en goûter chaque minute. Depuis un demi-siècle, les IRA délivrent une formation initiale de très grande qualité. Les ISP ont cette même vocation : vous donner une formation ambitieuse, qui répond à vos attentes et à celles de vos employeurs. J'ajoute que je vous demande, aussi, de vous former tout au long de votre vie professionnelle : la formation continue vous permettra d'actualiser, d'enrichir, de faire grandir vos compétences. La formation est la clé : la clé pour vos employeurs, qui disposeront ainsi de cadres compétents ; la clé pour vous, afin que vous fassiez la carrière à laquelle vous aspirez légitimement. Revenez-donc régulièrement dans votre ISP ou un des cinq autres !

Votre carrière au service de nos concitoyens : vous êtes, à partir de maintenant, des cadres du service public. Vous n'êtes plus des étudiants ou des travailleurs du secteur privé. Je vous invite à méditer l'article L 121-1 du code général de la fonction publique ; « l'agent public exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité ». Tout est dit dans cet article.

Je vous disais que votre formation doit répondre aux attentes des employeurs. Nous n'avons, finalement, qu'un seul employeur : c'est l'Etat, c'est la France.

Vous avez fait le choix de la servir, avec les responsabilités particulières qui reposent sur les cadres de proximité. Soyez donc des cadres exemplaires. L'exemplarité résume, finalement, la dignité, l'impartialité, l'intégrité et la probité.

Je termine en citant Albert Schweitzer, médecin, philosophe, prix Nobel de la paix en 1954 : « l'exemplarité n'est pas une manière d'influencer les autres ; c'est la seule ».



Véronique PEAUCELLE-DELELIS

Directrice du Groupe des Instituts du Service Public